

## CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 - 2023

Entre la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux représentée par son Président, Monsieur Jacques AUZOU dûment habilité par délibération du conseil communautaire en date du..... et la Commune de Coulounieix-Chamiers représentée par son Maire, Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE dûment habilité par délibération du conseil municipal en date du .....

D'une part,

Et la Compagnie d'artistes Ouïe/Dire, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège social est 3 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX représentée par son Président, Monsieur Philippe DEBET, ci-après désignée « l'association » habilité par le Conseil d'Administration.

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

### **Préambule**

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 22 Mars 2019, et du Conseil municipal en date du 19 décembre 2018, le Grand Périgueux et la Commune de Coulounieix-Chamiers ont validé la signature de la convention de renouvellement urbain du quartier de Chamiers. Engageant un volume global de plus de 48 millions d'euros sur une période contractuelle d'aujourd'hui à 2026, la convention autorise la réalisation d'opérations physiques ainsi que des actions d'accompagnement / animation pour la transformation effective du quartier. Toutes ces opérations sont soutenues par un soutien de l'ANRU – Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Les partenaires du PRU ont souhaité que soient soutenues des actions pour accompagner le relogement des locataires en mobilisant des supports culturels adaptés. Dans ce cadre, la Compagnie d'artistes Ouïe/Dire, en résidence sur le quartier depuis décembre 2016, a proposé de conduire une action « ça déménage ! » dont l'intérêt a été validé et intégré dans la convention pluriannuelle de renouvellement urbain (FAT n°652-6024004-14-0001-003). La proposition est annexée à la présente convention (Cf. annexe 1).

### **Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Grand Périgueux et la commune de Coulounieix Chamiers contribueront financièrement au projet d'accompagnement culturel du relogement des locataires concernés par l'opération de renouvellement urbain du quartier de Chamiers.

## Article 2 : Projet du bénéficiaire

Le projet est d'accompagner le relogement et le renouvellement urbain par la réalisation de productions artistiques échelonnée de 2020 – 2023 et au travers d'actions culturelles qui seront mises en œuvre sur le quartier, en lien étroit avec les partenaires et les locataires concernés.

### 2-2) Objectifs du projet

Accompagnant d'une autre manière le processus de relogement, le projet "ça déménage !" consiste en une approche artistique du changement occasionné par le relogement. Ce travail vise à accompagner les personnes relogées dans une véritable démarche d'introspection et de dédramatisation du changement.

### 2-3) Contenu du projet

Des semaines de présence artistique sur le quartier sont dédiées au sujet. Rencontres, partages d'expériences, entretiens, relevés graphiques, mais aussi performances artistiques de proximité, veillées, éditions de documents, projections sonores ou visuelles,... sont prévus.

C'est dans le déploiement actif de ces multiples expériences d'actions artistiques que les productions artistiques finales puisent leur matière. Au bout de ce travail régulier d'écoute, d'observation, d'échange et de réalisations ponctuelles, un spectacle pluridisciplinaire sera créé, un livre-DVD édité, et une importante exposition finalisée.

### 2-4) Modalités d'exécution du projet

#### 2-4-1 : Organisation du temps de présence

L'association a décidé d'une présence hebdomadaire régulière sur le quartier avec des plannings précis sur :

- 30 semaines de résidences d'artistes réparties sur les 4 années d'action (2020 – 2023)
- L'organisation d'évènements de proximité (tout au long de la période)
- La création d'un spectacle (2022)
- La création d'une exposition (2023)
- L'édition d'un livre DVD (2023)
- Des actions de communication et d'implication des habitants (tout au long de la période)

Elle prévoit néanmoins que le temps de présence s'adaptera en fonction du rythme de relogement des locataires en lien avec le bailleur Périgord Habitat.

#### 2-4-2 : Equipe artistique (constitution évolutive)

L'association a décidé de dédier une équipe artistique pour ce projet elle sera constituée de :

Marc Pichelin & Jean-Léon Pallandre (créateur sonore et coordinateurs du projet)

Ninh Le Quan, Isabelle Duthoit, Christian Prévost et Emilie Skrijelj (musiciens)

Kamel Maad (vidéaste)

Louise Collet et B-gnet (dessinateurs)

Ecriture, poésie : Marion Renauld, Thomas Suel.

Equipe technique : Scénographe, régisseur son, régisseur lumière, graphiste.

Equipe administrative et production : Betty Fischer & Léonie Ouzeau.

### **Article 3 : Modalités de collaboration avec Le Grand Périgueux et la commune**

L'association mettra en place différentes instances permettant notamment d'organiser la mise en œuvre de l'action en lien avec les élus de la CA le Grand Périgueux et de la commune de Coulounieix-Chamiers, le bailleur social Périgord Habitat, l'équipe-projet du PRU, les services municipaux, le Département, la DRAC, les services de l'État, le Conseil citoyen de Chamiers, les commerces et autres acteurs du quartier, partenaires intéressés (notamment associatifs) :

- Comité de pilotage : réunion tous les trimestres pour évaluer l'action en cours d'année, à la fin de chaque année et au terme des quatre ans et pour fixer les objectifs annuels ;
- Réunions techniques préparatoires entre l'ensemble des partenaires et l'équipe artistique.

### **Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention est signée pour une durée de quatre ans à compter de la date de signature.

### **Article 5 : Montant de la subvention accordée et modalités de versement**

#### **Pour le Grand Périgueux :**

Conformément au règlement général de l'ANRU s'agissant des opérations d'accompagnement et au plan de financement de l'action transmis en annexe 2 de la présente convention, le Grand Périgueux percevra la contribution financière de l'ANRU sur cette opération à travers le versement d'un acompte de 50% à mi-parcours (soit en 2021) et le solde en fin d'opération (soit en 2023).

Aussi le Grand Périgueux procédera à un **versement annuel de 34 500 €** décomposé comme suit :

- Versement de la part ANRU (22 500 €)
- Versement de la part du Grand Périgueux équivalente à la participation de l'ANRU (22 500 €) déductions faites des contributions des collectivités partenaires du Grand Périgueux (Commune et Conseil Départemental soit 10 500 €), versées directement à l'association.

Le calendrier de versement annuel est ainsi arrêté :

- Avril : 1<sup>er</sup> versement de 11 500 €
- Septembre : 2<sup>ème</sup> versement de 11 500 €
- Décembre : Solde de 11 500 €, ajusté selon l'état détaillé des dépenses effectivement réalisées et d'un bilan annuel de mise en œuvre de l'action.

#### **Pour la Commune de Coulounieix-Chamiers :**

La Commune de Coulounieix-Chamiers inscrit à son budget annuelle une subvention de 3 000 € pendant 4 ans de 2020 à 2023, soit une participation financière totale de 12 000 €, qui sera versée directement à l'association « Ouïe Dire » comme participation financière au projet « ça déménage ! » conformément au plan de financement de l'action transmis en annexe de la présente convention.

Le calendrier de versement annuel est ainsi arrêté :

- Juin 2020 : 1<sup>er</sup> versement de 1500 €
- Décembre : 2<sup>ème</sup> versement de 1 500 € ajusté selon l'état détaillé des dépenses effectivement réalisées et d'un bilan annuel de mise en œuvre de l'action.

## **Article 5 : Contrôle par les collectivités de l'action subventionnée**

### **5-1 Critères d'évaluation**

L'action subventionnée sera évaluée notamment au vu des critères suivants :

- Critères quantitatifs :
  - > Nombre de résidences d'artistes réalisées sur le quartier
  - > Nombre de locataires relogés mobilisés sur les actions et par type d'action
  - > Nombre de partenaires associés à l'action
  - > Nombre et type d'actions et supports artistiques mis en œuvre
  - > Mise en œuvre effective du spectacle, de l'exposition et du livre-DVD
- Critères qualitatifs :
  - > La connaissance et le repérage des personnes relogées et leur capacité à exprimer un récit de vie et de projection
  - > La capacité des partenaires à intégrer les problématiques, les attentes et projections de vie des foyers rencontrés
  - > Le niveau de participation aux différents temps forts de l'action par public et par évènement

### **5-2 Documents à remettre**

Afin de permettre le contrôle de l'action justifiant le subventionnement, la Compagnie Ouïe/Dire devra remettre aux collectivités signataires :

- Un état détaillé des dépenses effectivement réalisées chaque année
- Un bilan annuel de mise en œuvre de l'action intégrant les critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs cités à l'article IV-1 de la présente convention
- Un exemplaire de l'intégralité des créations artistiques selon le format adapté (photos, film, etc.)
- Un bilan final en fin d'action récapitulatif de l'action aux termes des quatre ans en format écrit et vidéo.

## **V/ Autres engagements**

L'association s'engage à faire mention de la participation de la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux et de la commune de Coulounieix-Chamiers sur tout support de communication lié à cette mission.

## **VI/ Avenant**

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux de la présente convention.

## **VII/ Résiliation de la convention**

En cas de non respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai de un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

À Périgueux le

Le Président de la  
Communauté d'Agglomération  
Le Grand Périgueux

Jacques AUZOU

Le Maire de la commune  
de Coulounieix-Chamiers

Jean-Pierre ROUSSARIE

Le Président de l'association  
Ouïe/Dire

Philippe DEBET

## Annexe 1 – Proposition artistique « ça déménage ! »

# Ça déménage !

*Projet de création artistique de la Compagnie Ouïe/Dire*

*Sur la Cité Jacqueline Auriol de Chamiers*

*Projet établi au printemps 2019 (version revue décembre 2019).*

## Le contexte

La Cie Ouïe/Dire développe depuis trois ans une présence artistique régulière dans le quartier prioritaire de Chamiers. Cette action, intitulée Vagabondage 932, est inscrite dans le cadre des opérations « Politique de la Ville » et mobilise un partenariat important : Bailleur Public Périgord Habitat, Agence Culturelle Départementale Dordogne, Ville de Coulounieix-Chamiers, Ministère de la Culture DRAC, Agglomération du Grand Périgueux.

Ce projet de résidences d'artistes a permis à la Compagnie d'être bien implantée sur ce territoire, bien accueillie par les habitants, et de développer de multiples actions en partenariat avec de nombreuses structures œuvrant sur le quartier : Centre Social, Ecole, Crèche, Maison du Projet, Service Culturel de la Ville, Compagnons d'Emmaüs...

En appui sur cette expérience, dans le contexte du lancement du Projet de Renouvellement Urbain, nous avons senti la nécessité de mettre en place un projet de création artistique qui s'intéresse tout particulièrement à cette expérience de transformation du quartier, et de renouvellement de l'habitat. Il s'agit de porter un regard sensible, humain, poétique, sur la manière dont les habitants vivent cette grande transformation. Il s'agit de proposer, dans ces années de profond renouvellement, une écoute, un regard, une mise en perspective, et du lien humain. Le projet « Ça déménage » répond à ces besoins. Sur un parcours de quatre années, dans une relation étroite à ce qui existe et se transforme dans le quartier, dans une relation d'écoute fine, humaine, de proximité avec les habitants, nous proposons de développer un ensemble d'actions artistiques qui permettront à terme la réalisation d'un spectacle, la circulation d'une exposition et l'édition d'un livre qui constitueront autant de traces sensibles et poétiques de ce Projet de Renouvellement Urbain.

## La démarche

Une équipe artistique (création musicale, création sonore, poésie, vidéo, arts graphiques) et une équipe de coordination-administration sont constituées pour mettre en œuvre ce projet.

Des semaines régulières de présence artistique sur le quartier sont mises en œuvre.

Au programme de ces semaines : rencontres avec des habitants, entretiens, partages d'expériences, relevés graphiques, tournages, exploitation des matériaux collectés, mise en forme, composition, répétitions, et aussi performances artistiques de proximité, présentation du travail en cours sous forme de veillées publiques, éditions de documents, projections sonores ou visuelles...

Dans le déploiement actif de ces multiples actions, trois productions finales puisent leur matière : au bout de trois à quatre années de ce travail régulier d'écoute, d'observation, d'échange et de réalisations ponctuelles, un spectacle pluridisciplinaire sera créé, un livre-DVD sera édité, et une importante exposition sera finalisée.

## Le fil conducteur

À l'écoute du quotidien du quartier marqué par ce grand mouvement de Renouvellement Urbain, les artistes de la Cie Ouïe/Dire proposent d'observer tout particulièrement les expériences humaines concrètes de déménagements dans les immeubles qu'il est prévu de déconstruire. Projets, emballages, rangements, inquiétudes, déplacements, chargements, abandons, débarras...

L'idée est de produire des traces des moments précis où se font les choix de ce que l'on emporte et de ce qu'on laisse, et bien sûr des instants où l'on quitte les lieux.

Ces traces prélevées sont sonores (phonographiques), visuelles (dessin, photo, vidéo), écrites (journal de terrain), matérielles. Progressivement, une collection d'objets abandonnés par les habitants au moment de partir est constituée. Ces objets délaissés nous seront confiés par les habitants accompagnés de leurs témoignages qui expliquent pourquoi cet objet ne les suit pas dans leur nouvelle demeure, dans leur nouvelle vie.

Outre les captations de ces moments précis du déménagement, les artistes échangent avec les habitants du quartier plus largement sur leurs expériences de déplacement, comme celui qui les a amenés sur le quartier qu'ils doivent quitter aujourd'hui (venant parfois peut-être de très loin comme certaines personnes ayant quitté leur pays d'origine).

Prétexte à une exploration sensible de ce territoire en mutation urbaine et sociale, cette observation du déménagement nous permettra d'entrer en relation intime avec les habitants.

Le déménagement est le point de départ d'un voyage, et nous intéresse à ce titre, mais il réveille le souvenir d'autres voyages qui nous emmèneront à travers l'histoire de ce quartier, et interrogeront son avenir proche.

## Les réalisations

Plusieurs réalisations viennent ponctuer le développement du projet, nourrissant la relation aux habitants, et préparant la création finale.

### **Actions artistiques de proximité**

#### *Interventions multiples dans le quartier*

En fonction de l'avancée du travail de résidence et dans l'idée de restitutions immédiates et intermédiaires, des interventions artistiques sont imaginées et proposées dans le quartier. Il s'agit de petites formes mettant en jeu les traces sonores, graphiques et textuelles relevées, en relation avec des lieux particuliers dans le quartier (appartements, espaces publics ou associatifs...). Pour ces actions, peuvent être associés à l'équipe, ponctuellement, d'autres artistes (danseurs, musiciens, performeurs, comédiens...).

L'enjeu est de proposer aux habitants du quartier des espaces de poésie en proximité de leurs lieux de vie. Avec l'idée de mettre en partage des points de vue et d'écoute à la fois proches et distanciés de leurs lieux de vie communs et des instants ordinaires qu'ils traversent.

### **Changement d'adresse**

#### *Carte personnalisée d'annonce de changement de domicile*

Le thème du déménagement a été choisi parce qu'il permet une approche simple et rapide de la population. Dans l'idée d'être en permanence dans une relation interactive avec les gens rencontrés, les artistes proposent de réaliser des cartes de changement d'adresse personnalisées pour chaque famille. Fabriquer en petite série (entre 10 et 30 exemplaires), ces objets témoignent immédiatement de l'approche des artistes et sont offerts aux familles rencontrées. Il s'agit d'un échange où les habitants donnent un instant de leur vie et où les artistes leur renvoient des images de cet instant partagé.

**Quelques traces d'abandon (ou la biographie de quelques objets abandonnés)****Exposition d'un Musée éphémère dans le quartier**

Il s'agit de proposer un espace d'exposition permanent, alimenté par l'observation des déménagements en cours, en recueillant certains objets abandonnés au moment du déménagement, et la parole des habitants à propos de l'abandon de ces objets. Il s'agit également par-là, bien sûr, d'observer l'abandon des lieux eux-mêmes (l'habitat, l'espace extérieur, le paysage).

**Ça déménage : le spectacle.****Spectacle vivant, à voir et à entendre**

Ce spectacle, créé après trois pleines années de travail en proximité avec les habitants, exprime un regard des artistes qui prend du recul sur l'expérience, et permet de communiquer largement, à tout public, à l'intérieur comme à l'extérieur du quartier. Sa création est accompagnée par des structures culturelles qui entrent en co-production.

**Ça déménage : le livre.****Édition d'un livre DVD**

Cet objet réunissant un DVD et un livret (photo et dessin) est réalisé à l'issue du travail de résidence sur le quartier. Il représente une synthèse des travaux menés par les artistes sur les thèmes du déménagement et du déplacement. Il est fabriqué à 2000 exemplaires, distribué aux habitants et à toutes les personnes qui ont suivi le projet, et rendu disponible pour un public plus large.

**L'équipe artistique**

Souple, modulable selon les phases, les actualités, les besoins, l'équipe artistique regroupe un ensemble d'artistes choisis à la fois pour la qualité de leur travail artistique et pour leur capacité à œuvrer en relation au contexte particulier qui est celui de ce projet, c'est à dire à même de travailler dans une nécessaire relation de proximité avec les habitants.

**Artistes pressentis :**

Artistes sonores, maîtres d'œuvre du projet : Jean-Léon Pallandre et Marc Pichelin  
 Musiciens associés : Emilie Skrijelj (accordéon), Lê Quan Ninh (percussion), Isabelle Duthoit (clarinette), Christian Pruvost (trompette).  
 Crédit Vidéo : Kamel Maad  
 Scénographie : Joël Thépault  
 Graphisme : Louise Collet, B-Gnet.  
 Ecriture, poésie : Marion Renauld, Thomas Suel.  
 Suivi administratif : Betty Fischer.  
 Accompagnement en médiation, coordination : Léonie Ouzeau.

**Calendrier**

Nous prévoyons que le Spectacle soit créé en 2022. L'exposition finale sera créée en 2023. Le Livre DVD sera édité en 2024.

Un planning annuel est établi, organisé sous la forme de semaines de présence de l'équipe artistique sur le quartier. Le travail mis en œuvre sur une semaine peut mobiliser parfois deux, parfois quatre artistes, parfois l'ensemble de l'équipe, selon l'actualité du projet. Un volume global d'une trentaine de semaines de résidence est prévu. Un planning annuel est établi, organisé sous la forme de semaines de présence de l'équipe artistique sur le quartier. Le travail mis en œuvre sur une semaine peut mobiliser parfois deux, parfois quatre artistes, parfois l'ensemble de l'équipe, selon l'actualité du projet. Un volume global d'une trentaine de semaines de résidence est organisé sur la période.

## Plan de financement prévisionnel

### OUÏE/DIRE - PROJET "ÇA DÉMÉNAGE"

COÛT DU PROJET	2020	2021	2022	2023	TOTAL SUR 4 ANS
Artistique (30 semaines de résidence d'artiste)	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	20 000,00 €	110 000,00 €
Artistique création événements de proximité	10 000,00 €	10 000,00 €			20 000,00 €
Artistique Création spectacle (2022)			20 000,00 €		20 000,00 €
Artistique Création expo (2023)				10 000,00 €	10 000,00 €
Frais (déplacements, hébergements, repas)	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	7 000,00 €	37 000,00 €
Frais techniques	3 500,00 €	3 500,00 €	3 000,00 €		10 000,00 €
Édition livre DVD (2023)				10 000,00 €	10 000,00 €
Coordination administration	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	30 000,00 €
Communication	2 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	17 000,00 €
<b>TOTAUX ANNUELS COÛT DU PROJET</b>	<b>63 000,00 €</b>	<b>66 000,00 €</b>	<b>75 500,00 €</b>	<b>59 500,00 €</b>	<b>264 000,00 €</b>

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	2020	2021	2022	2023	TOTAL SUR 4 ANS
ANRU	22 500,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €	90 000,00 €
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	22 500,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €	90 000,00 €
<i>Grand Périgueux</i>	<i>12 000,00 €</i>	<i>12 000,00 €</i>	<i>12 000,00 €</i>	<i>12 000,00 €</i>	<i>48 000,00 €</i>
<i>Conseil Départemental</i>	<i>7 500,00 €</i>	<i>7 500,00 €</i>	<i>7 500,00 €</i>	<i>7 500,00 €</i>	<i>30 000,00 €</i>
<i>Commune de Coulounieix-Chamiers</i>	<i>3 000,00 €</i>				
FONDS PROPRES	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	30 000,00 €
DRAC	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	20 000,00 €
APPORTS EN CO-PRODUCTION	5 500,00 €	8 500,00 €	18 000,00 €	2 000,00 €	34 000,00 €
<b>TOTAUX ANNUELS FINANCEMENTS</b>	<b>63 000,00 €</b>	<b>66 000,00 €</b>	<b>75 500,00 €</b>	<b>59 500,00 €</b>	<b>264 000,00 €</b>